



Perspectives économiques et budgétaires

Hiver 2026

2026



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par : Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes, Matthew Stephenson et Yefei Zhang sous la supervision de Paul Lewis, Edward Crummey, Matthew Gurnham et de Luan Ngo. Lisa Barkova, Michelle Gordon, Ava Rahbari et Kyra Safar ont contribué à ce rapport.

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor ainsi que les ministères des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires; des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité; du Développement économique, Création d'emplois et Commerce; de l'Éducation; de l'Énergie et des Mines, des Finances; de la Santé; des Soins de longue durée ainsi que du Solliciteur général.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416 644-0702
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2561-6420

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026



BRF

Bureau de la responsabilité

financière de l'Ontario

Table des matières

1. Résumé	1
2. Perspectives économiques	4
3. Perspectives budgétaires	8
4. Perspectives de revenus	12
5. Perspectives de dépenses	15
6. Risques touchant les perspectives économiques et financières	19
7. Annexe	23

1. Résumé

Ce rapport intitulé Perspectives économiques et budgétaires (PEB) présente les projections du BRF relatives à l'économie et aux finances du gouvernement de l'Ontario (la province) pour la période allant de 2025-2026 à 2029-2030.

La lente croissance du PIB devrait se poursuivre

La croissance du PIB réel de l'Ontario a ralenti pour s'établir à environ 1,3 % en 2025, contre 1,6 % en 2024, les tarifs douaniers américains ayant entraîné une contraction des exportations et des investissements des entreprises ontariennes. Cependant, malgré les tarifs douaniers américains, la croissance économique de l'Ontario a été soutenue en 2025 par la résilience des dépenses des ménages et une augmentation des investissements résidentiels.

On prévoit que la croissance économique de l'Ontario devrait peu changer en 2026, s'établissant à 1,4 %, alors que la baisse des taux d'intérêt continuera d'apporter un certain soulagement aux ménages et aux investissements résidentiels, tandis que les investissements des entreprises et les exportations restent modérés en raison de l'incertitude commerciale. Au cours de la période 2027-2030, la croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 1,9 %, soit un niveau proche de la tendance à long terme, soutenue par la diversification commerciale.

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

Sur la base des perspectives économiques du BRF pour l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera de 1,1 milliard de dollars en 2024-2025 à 11,1 milliards de dollars en 2025-2026. Cette augmentation importante du déficit budgétaire résulte d'une hausse prévue de 3,2 % des dépenses, combinée à une baisse de 1,2 % des revenus, principalement due à la diminution des revenus non fiscaux.

On prévoit que le déficit budgétaire atteindra 11,8 milliards de dollars en 2026-2027, pour ensuite s'améliorer graduellement au cours du reste de la période visée par les perspectives. Malgré cette amélioration, le budget devrait rester déficitaire pendant toute la période des perspectives, avec un déficit budgétaire prévu de 6,3 milliards de dollars en 2029-2030.

Comparativement aux perspectives économiques de la province présentées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, le BRF prévoit un déficit budgétaire moins important en 2025-2026 et des déficits plus importants en 2026-2027 et en 2027-2028 (dernière année des perspectives économiques de la province). Contrairement aux prévisions du BRF, la province prévoit un budget équilibré en 2027-2028, avec une augmentation plus forte des revenus fiscaux et une croissance des dépenses de programmes nettement inférieure à celle prévue par le BRF pour 2026-2027 et 2027-2028.

Déficit accumulé, dette nette et indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

Le BRF prévoit que le déficit accumulé de la province, qui correspond à la différence entre le total des passifs et le total des actifs, augmentera de 44,3 milliards de dollars (17,9 %) au cours de la période visée par les perspectives, passant de 247,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 291,4 milliards de dollars en 2029-2030, en raison des déficits budgétaires persistants. L'augmentation de 44,3 milliards de dollars en déficits cumulés, combinée à des emprunts pour financer une augmentation prévue de 76,5 milliards de dollars des actifs non financiers, lesquels sont en majeure partie des actifs d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic, entraînera une augmentation de la dette nette de la province, qui passera de 427,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 547,9 milliards de dollars en 2029-2030, soit une augmentation de 120,9 milliards de dollars (28,3 %) au cours de la période visée par les perspectives.

Dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a fixé des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière dont deux sont liés au fardeau de la dette (un ratio dette nette-PIB inférieur à 40,0 % et un ratio dette nette-revenus de fonctionnement inférieur à 200 %) et le troisième est lié à la souplesse budgétaire (la part des revenus consacrée au paiement des intérêts de la dette inférieure à 7,5 %). Ces objectifs sont restés inchangés dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*. À l'avenir, le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période visée par les perspectives. Toutefois, le ratio dette nette-PIB et le ratio intérêts nets-revenus de fonctionnement devraient rester inférieurs aux objectifs du gouvernement et à la moyenne historique sur dix ans de chaque ratio, tandis que le ratio dette nette-revenus de fonctionnement devrait dépasser l'objectif du gouvernement et sa moyenne historique sur dix ans.

La croissance des revenus devrait ralentir

Au cours de la période de cinq ans visée par les perspectives, la croissance des revenus devrait s'établir en moyenne à 2,6 % par an, soit bien en deçà de la hausse annuelle moyenne de 7,6 % enregistrée au cours des cinq dernières années. Ce ralentissement de la croissance des revenus reflète la prévision du BRF d'un ralentissement de l'activité économique par rapport aux cinq dernières années. La croissance des revenus au cours de la période visée par les perspectives est également freinée par la baisse des revenus d'intérêts et de placements ainsi que des revenus provenant des frais de scolarité des étudiants internationaux dans le secteur des collèges.

Par rapport aux prévisions du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, les prévisions de revenus du BRF correspondent globalement à celles du gouvernement pour les deux premières années de la projection. Cependant, en 2027-2028, dernière année des perspectives du gouvernement, le BRF prévoit que les revenus seront inférieurs de 2,5 milliards de dollars à ceux prévus par le gouvernement, principalement en raison de ses prévisions moins optimistes concernant les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers.

La croissance des dépenses devrait ralentir

Au cours de la période de cinq ans visée par les perspectives, la croissance des dépenses devrait s'établir en moyenne à 3,0 % par an, soit bien en deçà de la hausse annuelle moyenne de 6,5 % enregistrée au cours des cinq dernières années. La croissance des dépenses devrait ralentir en raison d'une inflation prévue plus faible, d'une croissance plus lente des salaires et de la population, ainsi que de l'analyse par le BRF des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés.

Par rapport au document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, les prévisions de dépenses établies par le BRF correspondent à celles du gouvernement pour 2025-2026, mais dépassent celles du gouvernement pour 2026-2027 et 2027-2028, respectivement de 5,2 milliards et 8,2 milliards de dollars. L'écart entre les prévisions de dépenses s'explique en grande partie par les prévisions de dépenses plus élevées du BRF dans le secteur de la santé, lesquelles devraient augmenter en moyenne de 4,6 % par an selon le BRF. En comparaison, le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* prévoit une augmentation annuelle moyenne de 1,0 % des dépenses dans le secteur de la santé. Cette différence se traduit par une insuffisance de financement de 10,7 milliards de dollars dans le secteur de la santé en 2027-2028. Pour l'ensemble des autres secteurs, les prévisions de dépenses du BRF sont inférieures à celles de la province, en grande partie en raison du fonds de prévoyance. Il en résulte un excédent de financement prévu de 2,5 milliards de dollars pour tous les autres secteurs en 2027-2028, qui pourrait être utilisé pour combler en partie l'insuffisance de financement prévue dans le secteur de la santé.

Risques et incertitudes

Les tensions géopolitiques croissantes, l'instabilité des relations internationales et l'incertitude qui règne dans le commerce mondial font peser des risques sur les perspectives économiques et budgétaires du BRF. Compte tenu de cette incertitude, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur des hypothèses raisonnables pour les principales variables économiques. Dans le scénario de forte croissance, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 2,3 milliards de dollars d'ici 2029-2030, tandis que dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire atteint 10,1 milliards de dollars en 2029-2030.

2. Perspectives économiques

La lente croissance du PIB devrait se poursuivre

La croissance du PIB réel de l'Ontario a ralenti pour s'établir à environ 1,3 % en 2025, contre 1,6 % en 2024, les tarifs douaniers américains ayant entraîné une contraction des exportations et des investissements des entreprises ontariennes. L'économie de l'Ontario a néanmoins évité la récession en 2025, soutenue par la résilience des dépenses des ménages et une augmentation des investissements résidentiels.

On prévoit que le rythme de la croissance économique de l'Ontario devrait peu changer en 2026, pour s'établir à 1,4 %, alors que la baisse des taux d'intérêt continuera d'apporter un certain soulagement aux ménages et aux investissements résidentiels. Les investissements des entreprises et les exportations devraient rester modérés en raison de l'incertitude qui règne dans les relations commerciales, en particulier avec les États-Unis.

La croissance du PIB nominal a ralenti pour s'établir à environ 4,2 % en 2025, contre 5,1 % en 2024, les répercussions des tarifs douaniers américains sur le marché du travail ayant tempéré la croissance des revenus du travail. La croissance du PIB nominal devrait encore ralentir pour s'établir à 3,6 % en 2026, principalement en raison d'un nouveau ralentissement de la croissance des revenus du travail.

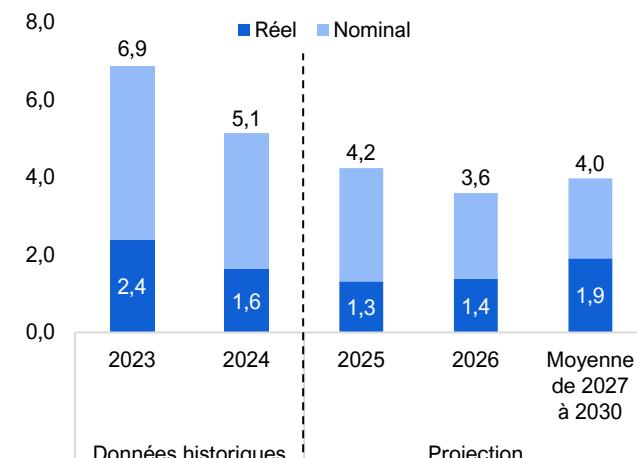
Au cours de la période allant de 2027 à 2030, la croissance réelle et la croissance nominale du PIB devraient s'établir en moyenne à 1,9 % et 4,0 % respectivement, soit près de leurs tendances à long terme, soutenues par la diversification des échanges commerciaux. Cependant, les perspectives économiques sont empreintes d'une grande incertitude en raison des risques géopolitiques et des tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la croissance économique de l'Ontario. Pour une analyse des risques actuels pesant sur les perspectives économiques, voir le chapitre 6.

La croissance du PIB canadien devrait dépasser celle de l'Ontario

Un ralentissement de la croissance du PIB réel du Canada a été estimé en 2025, pour s'établir à 1,7 %, contre 2,0 % en 2024, les tarifs douaniers américains ayant réduit les échanges commerciaux entre les deux pays. L'incertitude qui règne dans les relations commerciales a eu une incidence négative sur le marché du travail et les exportations de l'Ontario plus que sur la plupart des autres provinces, car les principales industries manufacturières sont confrontées à des tarifs douaniers américains importants. En conséquence, la croissance du PIB réel du Canada devrait continuer à dépasser celle de l'Ontario à court terme, avec une moyenne de 1,6 % prévue pour le Canada sur la période 2025-2026, contre 1,4 % pour l'Ontario.

Figure 2.1
La croissance économique de l'Ontario devrait ralentir un peu plus en 2024

Croissance du PIB de l'Ontario (en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Données historiques | Projection

Le marché de l'emploi en Ontario devrait encore se contracter en 2026

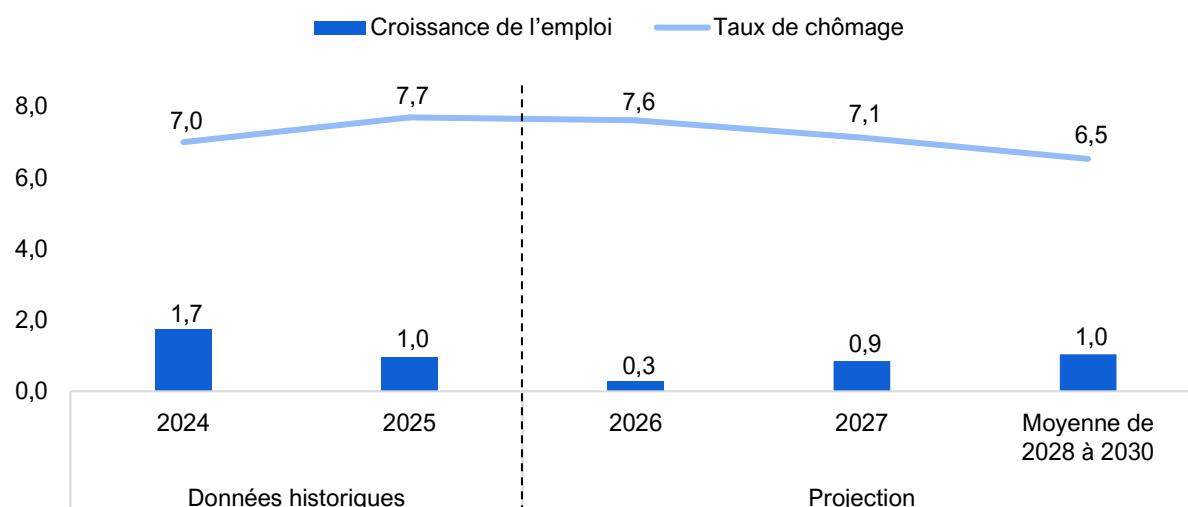
La création d'emplois en Ontario s'est essoufflée en 2025, avec une augmentation de 80 900 emplois (1,0 %) contre 140 000 emplois (1,7 %) créés en 2024. Les pertes d'emplois dans les secteurs vulnérables aux tarifs douaniers américains, tels que la fabrication, le transport et l'entreposage, ont été largement compensées par les gains d'emplois dans bon nombre des plus grandes entreprises du secteur de services de l'Ontario¹. Comme le nombre de personnes entrant sur le marché du travail (156 300, soit 1,8 %) a été supérieur à celui des personnes embauchées, le taux de chômage annuel a augmenté pour atteindre 7,7 % en 2025, contre 7,0 % en 2024, soit le taux le plus élevé depuis 2012, à l'exception de la période de la pandémie de COVID-19.

La croissance annuelle de l'emploi devrait ralentir pour s'établir à 0,3 % en 2026, puis s'améliorer pour atteindre 0,9 % en 2027, à mesure que le marché du travail de l'Ontario s'adaptera au nouvel environnement commercial mondial, à la réduction du nombre de nouveaux immigrants et de résidents temporaires, et à la réduction des effectifs du secteur public fédéral. Le taux de chômage annuel devrait diminuer pour atteindre 7,6 % en 2026 et continuer à baisser pendant le reste de la période considérée.

Figure 2.2

Le taux de chômage devrait baisser au cours de la période visée par les perspectives

(En pourcentage)



Sources : Statistique Canada et BRF.

¹ Le BRF présentera une mise à jour détaillée dans son rapport annuel sur le marché du travail au début de 2026.

L'inflation devrait se maintenir près de la cible de la Banque du Canada

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario est passé de 2,4 % en 2024 à 1,9 % en 2025, sous l'effet d'une baisse de 7,4 % des prix de l'énergie². L'inflation du prix des aliments a été la composante principale de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario qui a connu la plus forte croissance en 2025, soit 3,2 %, tandis que l'inflation des prix des logements a ralenti, passant de 5,2 % en 2024 à 2,2 % en 2025.

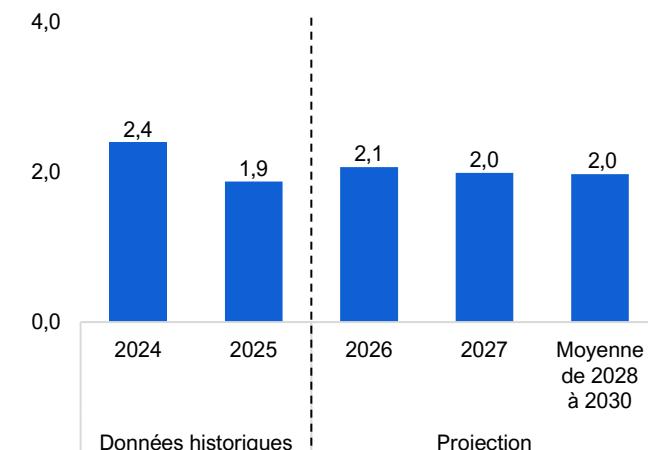
Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario devrait atteindre 2,1 % en 2026, tandis que la pression exercée par les tarifs douaniers et l'incertitude commerciale sur le prix des marchandises persisteront. Cette évolution est partiellement compensée par les répercussions d'une activité économique moins vigoureuse et de la baisse des prix du pétrole.

Depuis juin 2024, la Banque du Canada a abaissé son taux directeur de 275 points de base au total, pour le ramener à 2,25 %. Les acteurs des marchés financiers prévoient que la Banque du Canada maintiendra son taux directeur inchangé en 2026³. Selon le BRF, les taux d'intérêt à court et à long terme augmenteront au cours de la période visée par les perspectives, le rendement des bons du Trésor à trois mois devant s'établir en moyenne à 2,8 % et celui des obligations du gouvernement du Canada à dix ans à 3,7 % de 2028 à 2030.

Figure 2.3

Perspectives sur le taux d'inflation de l'Ontario

Inflation IPC annuelle (en pourcentage)

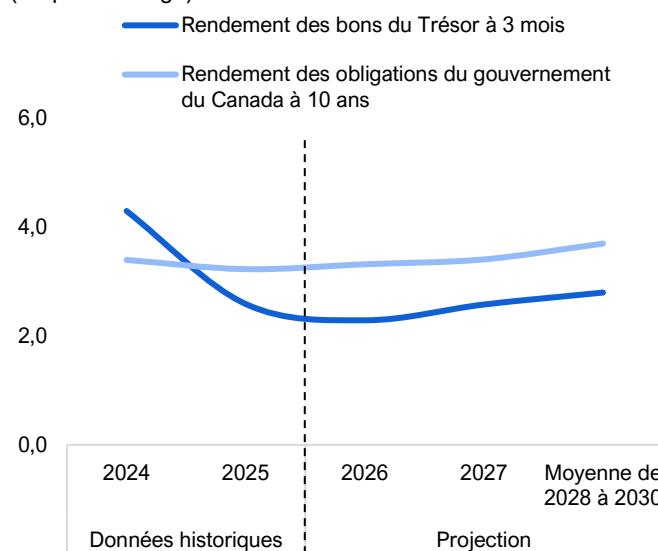


Sources : Statistique Canada et BRF.

Figure 2.4

Perspectives sur le taux d'intérêt

(En pourcentage)



Sources : Statistique Canada et BRF.

² L'inflation annuelle mesurée par l'IPC hors énergie a augmenté de 2,6 % en 2025, soit légèrement plus que les 2,5 % enregistrés en 2024.

³ Enquête auprès des participants au marché : troisième trimestre de 2025, Banque du Canada, novembre 2025.

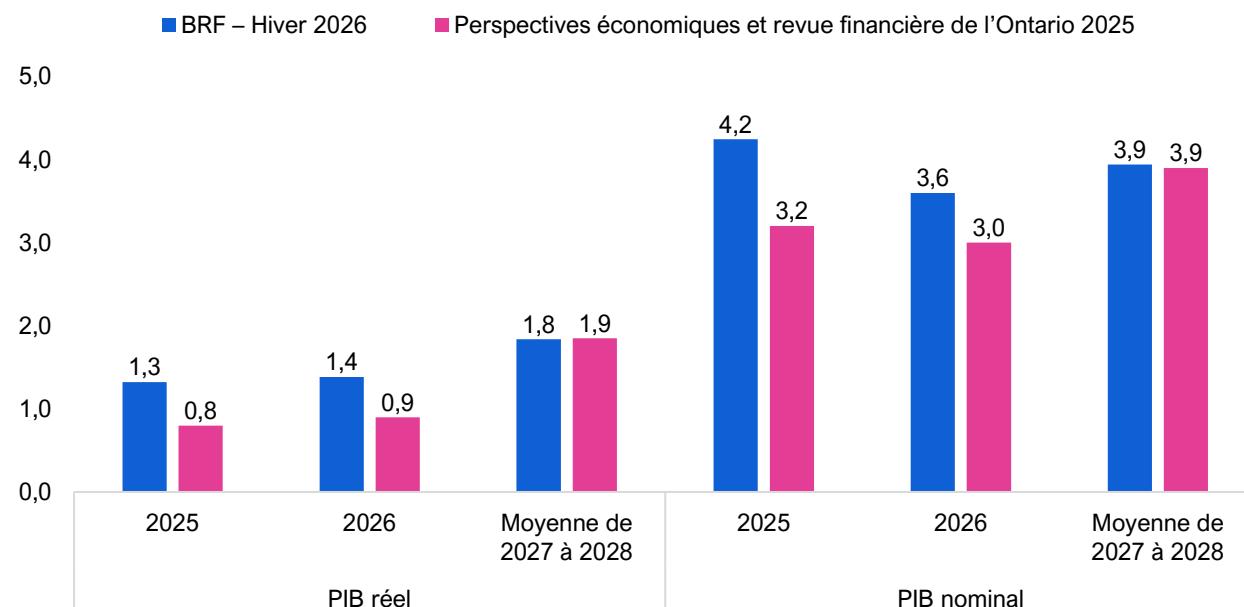
Les perspectives économiques du BRF sont plus favorables que les prévisions du gouvernement dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*

Comparativement aux perspectives économiques du gouvernement présentées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, les projections du BRF pour la croissance du PIB réel et du PIB nominal sont plus élevées en 2025 et 2026, car elles sont fondées sur des données économiques plus récentes qui indiquent une augmentation des revenus du travail, des bénéfices des entreprises et de la consommation des ménages. En 2027 et 2028, les projections du BRF pour la croissance des PIB réel et nominal sont similaires à celles du gouvernement.

Figure 2.5

Les prévisions du BRF relatives au PIB sont supérieures aux projections du gouvernement pour 2025 et 2026

Croissance annuelle (en pourcentage)



Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025, et BRF.

Pour une comparaison entre les perspectives du BRF et celles du gouvernement concernant les principaux moteurs de revenus et certains indicateurs économiques, voir les tableaux 7.1 et 7.2 en annexe.

3. Perspectives budgétaires

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

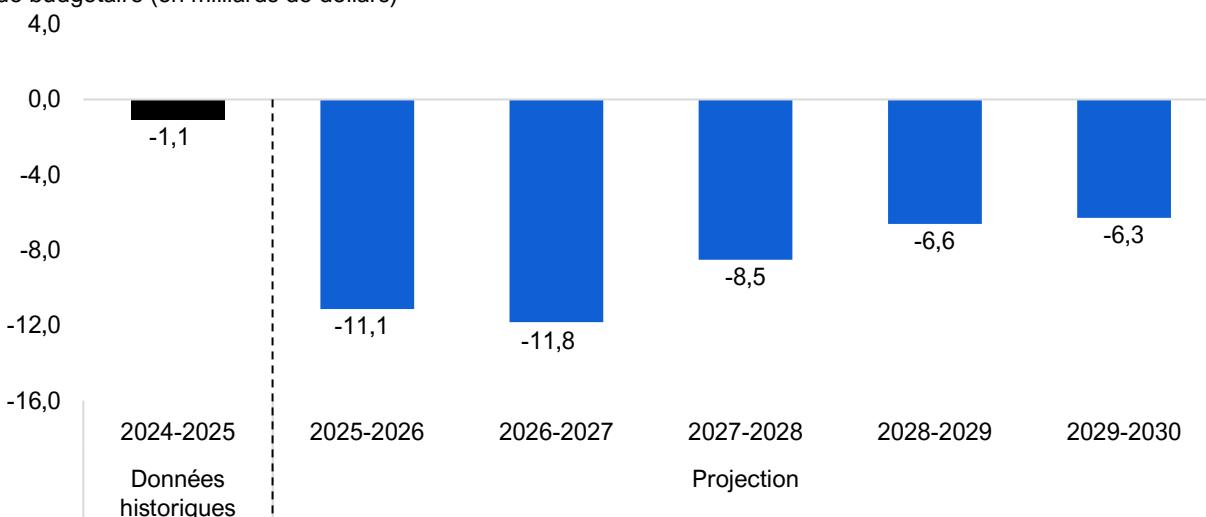
Après un déficit budgétaire de 1,1 milliard de dollars en 2024-2025, le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera à 11,1 milliards de dollars en 2025-2026, en raison d'une augmentation des dépenses de 3,2 % combinée à une baisse des revenus de 1,2 % (voir les chapitres 4 et 5 pour plus de détails).

Sur la base des perspectives économiques du BRF pour l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF prévoit que le déficit budgétaire atteindra 11,8 milliards de dollars en 2026-2027, la croissance des dépenses dépassant celle des revenus. Au-delà de 2026-2027, le déficit budgétaire devrait diminuer progressivement au cours des trois années suivantes pour atteindre 6,3 milliards de dollars en 2029-2030, la croissance annuelle moyenne des revenus, estimée à 3,9 %, devant dépasser la croissance moyenne des dépenses, estimée à 3,0 % par an.

Figure 3.1

Le BRF prévoit des déficits budgétaires cours de la période visée par les perspectives

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Les perspectives budgétaires du BRF sont soumises à des risques importants (voir le chapitre 6 pour plus de détails).

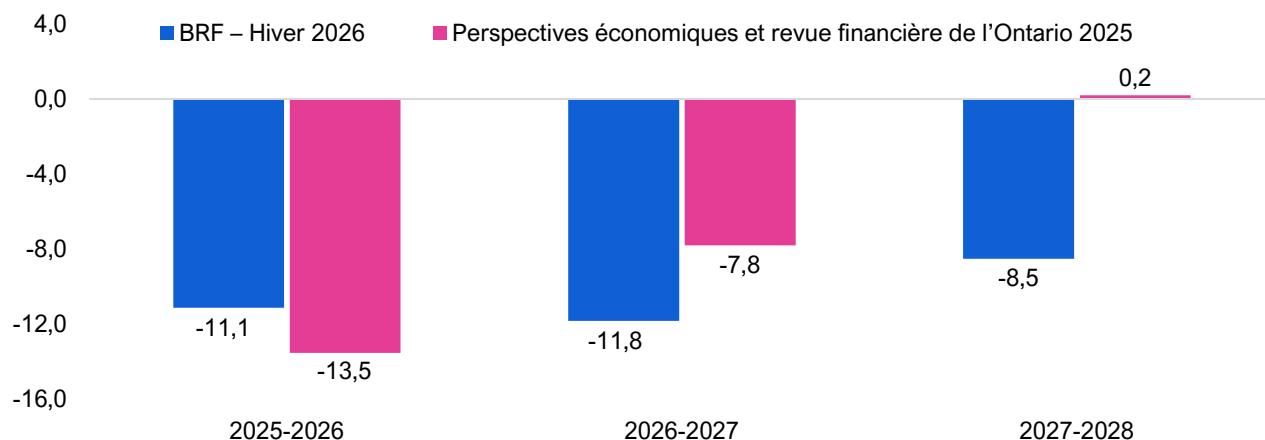
Comparaison avec le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*

Selon les prévisions du BRF, le déficit budgétaire sera plus faible comparativement aux prévisions que le gouvernement a présentées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* pour la première année des perspectives, et plus élevé pour les deux dernières années (les prévisions de la province s'arrêtent en 2027-2028). Le BRF ne prévoit pas l'atteinte de l'équilibre budgétaire pendant la période visée par les perspectives, tandis que dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, la province prévoit l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2027-2028.

Figure 3.2

Le BRF ne prévoit pas de budget équilibré d'ici 2027-2028

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025, et BRF.

En 2025-2026, le déficit budgétaire prévu par le BRF est inférieur de 2,4 milliards de dollars à celui prévu par le gouvernement, en raison des revenus supplémentaires de 0,4 milliard de dollars prévus par le BRF et de l'inclusion par le gouvernement d'une réserve de 2,0 milliards de dollars.

En revanche, les prévisions du déficit budgétaire du BRF sont supérieures de 4,0 milliards de dollars à celles du gouvernement pour 2026-2027 et de 8,7 milliards de dollars pour 2027-2028, année où le gouvernement prévoit d'atteindre l'équilibre. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* prévoit une augmentation plus forte des revenus fiscaux et une croissance nettement plus faible des dépenses de programmes par rapport aux perspectives du BRF pour 2026-2027 et 2027-2028. (Voir les chapitres 4 et 5 pour plus de détails.)

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* oblige la province à prévoir un budget équilibré pour chaque exercice financier, à moins que le gouvernement ne détermine que des circonstances exceptionnelles exigent que la province affiche un déficit budgétaire pendant une ou plusieurs années. Conformément au budget de l'Ontario pour 2025, le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* prévoit des déficits budgétaires en 2025-2026 et en 2026-2027, et planifie un retour à l'équilibre en 2027-2028. Sur la base des perspectives économiques du BRF pour l'Ontario, des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés, le BRF ne s'attend pas à ce que la province rétablisse l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028 sans mesures supplémentaires visant à réduire les dépenses ou à augmenter les revenus.

Déficit accumulé et dette nette de l'Ontario

Le déficit accumulé correspond à la différence entre le passif total et l'actif total de la province. Il représente la somme de tous les déficits annuels passés moins tous les excédents annuels passés. Le BRF prévoit que le déficit accumulé de l'Ontario passera de 247,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 291,4 milliards de dollars en 2029-2030, soit une augmentation de 44,3 milliards de dollars (17,9 %), en raison des déficits budgétaires persistants cours de la période visée par les perspectives.

La dette nette correspond à la différence entre le passif total et les actifs financiers de la province, et exclut les actifs non financiers, qui sont principalement des biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic. Le BRF prévoit que la dette nette de la province passera de 427,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 547,9 milliards de dollars en 2029-2030, soit une augmentation de 120,9 milliards de dollars (28,3 %). Cette augmentation est due à un déficit budgétaire cumulé de 44,3 milliards de dollars cours de la période visée par les perspectives et à une augmentation de 76,5 milliards de dollars des actifs non financiers.

Indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que chaque budget de l'Ontario comprenne une stratégie de réduction du fardeau de la dette qui définit des objectifs précis pour le ratio dette nette-PIB⁴ projeté et un rapport d'étape sur les mesures de soutien et la mise en œuvre de la stratégie de réduction du fardeau de la dette du dernier budget.

La stratégie gouvernementale de réduction du fardeau de la dette prévue dans le budget de 2025 comprenait des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière, qui sont restés inchangés dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* :

- le ratio dette nette-PIB⁵ doit rester inférieur à 40,0 %;
- le ratio dette nette-revenus de fonctionnement⁶ doit rester inférieur à 200 %;
- le ratio intérêt net-revenus de fonctionnement⁷ doit rester inférieur à 7,5 %.

En 2024-2025, les trois indicateurs de viabilité financière du gouvernement étaient inférieurs à leur moyenne historique sur dix ans et aux objectifs fixés par le gouvernement dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*. À l'avenir, le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période considérée. Le ratio de la dette nette-PIB devrait passer de 35,7 % en 2024-2025 à 37,7 % en 2029-2030, mais rester inférieur à l'objectif du gouvernement et à la moyenne historique sur dix ans de ce ratio. Le ratio de la dette nette-revenus de fonctionnement devrait passer de 191,2 % en 2024-2025 à 215,0 % en 2029-2030, dépassant ainsi l'objectif du gouvernement et sa moyenne historique sur dix ans à la fin de la période visée par les perspectives. Enfin, le ratio de l'intérêt net-revenus de fonctionnement devrait passer de 5,5 % en 2024-2025 à 7,1 % en 2029-2030, mais rester inférieur à l'objectif du gouvernement et à la moyenne historique sur dix ans de ce ratio.

⁴ À compter du budget de l'Ontario de 2026, la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que la province rende compte des passifs financiers nets en pourcentage du PIB plutôt que de la dette nette. Par rapport à la dette nette, les passifs financiers nets excluent les passifs non financiers.

⁵ La dette nette en pourcentage du PIB est une mesure du fardeau de la dette par rapport à la taille de l'économie et fournit des renseignements sur la capacité d'un gouvernement à percevoir des fonds pour gérer ses obligations en matière de dette.

⁶ Le ratio dette nette-revenus de fonctionnement est mesure le poids de la dette et indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient utilisés pour la rembourser. Par exemple, un ratio dette nette-revenus de fonctionnement de 200 % signifie qu'il faudrait deux ans pour rembourser la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient consacrés au remboursement de la dette.

⁷ Le ratio intérêts nets-revenus de fonctionnement est un indicateur de la souplesse budgétaire : un ratio plus élevé indique qu'un gouvernement dispose d'une part plus faible de ses revenus pour financer ses programmes.

Tableau 3.1

Indicateurs de viabilité budgétaire réels et prévisionnels

Indicateur	Chiffres réels de 2024-2025 (%)	Prévisions pour 2029-2030 (%)	Variation (pp*)	Cible du gouvernement (%)	Supérieur/inférieur à l'objectif en 2029-2030	Moyenne historique sur 10 ans** (%)
Dette nette-PIB	35,7	37,7	Hausse de 2,0 pp	< 40,0	Inférieur	38,9
Dette nette-revenus de fonctionnement	191,2	215,0	Hausse de 23,8 pp	< 200,0	Supérieur	213,9
Intérêt net-revenus de fonctionnement	5,5	7,1	Hausse de 1,6 pp	< 7,5	Inférieur	7,3

* L'abréviation « pp » désigne le point de pourcentage.

** La moyenne historique sur 10 ans couvre la période allant de 2015-2016 à 2024-2025.

Remarque : La dette nette historique par rapport au PIB différera de celle présentée dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* en raison des estimations actualisées du PIB publiées par Statistique Canada.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et BRF.

4. Perspectives de revenus

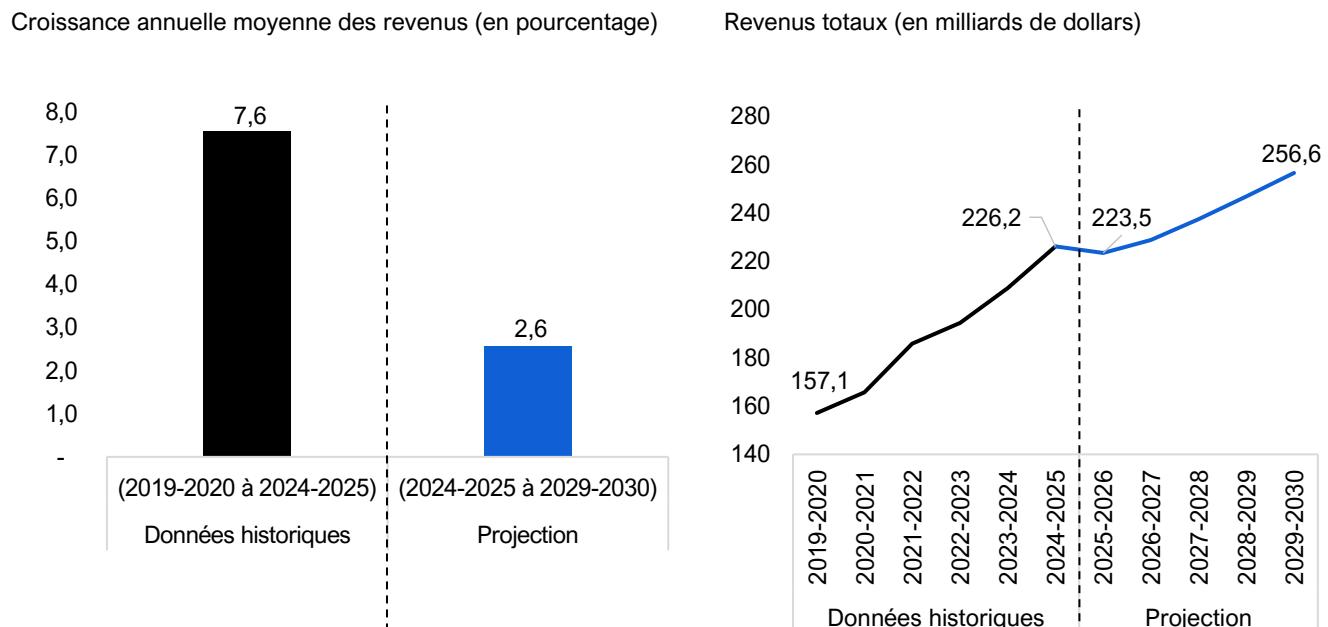
La croissance des dépenses devrait ralentir

De 2024-2025 à 2029-2030, la croissance des revenus devrait s'établir en moyenne à 2,6 % par an, soit bien en deçà de la hausse annuelle moyenne de 7,6 % enregistrée au cours des cinq années précédentes. Ce ralentissement de la croissance des revenus reflète la modération prévue de l'activité économique par le BRF. La croissance du PIB nominal, principal moteur de la hausse globale des revenus, devrait ralentir considérablement par rapport aux cinq années précédentes. La croissance des revenus au cours de la période de projection est également freinée par la baisse des revenus d'intérêts et de placements ainsi que des revenus provenant des frais de scolarité des étudiants internationaux dans le secteur des collèges.

Au cours de la première année de la projection, le total des revenus devrait passer de 226,2 milliards de dollars en 2024-2025 à 223,5 milliards de dollars en 2025-2026, soit une baisse de 2,7 milliards de dollars (- 1,2 %). Cette baisse résulte principalement de la diminution des revenus non fiscaux, qui reflète la perte d'un gain ponctuel de 3,4 milliards de dollars provenant d'un règlement avec une société de tabac en 2024-2025, ainsi que la baisse des revenus provenant des frais de scolarité des étudiants étrangers, des intérêts et des revenus de placement, et des recouvrements sur les dépenses des années précédentes⁸. Au-delà de 2025-2026, les revenus totaux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,5 % pendant le reste de la période de projection, ce qui correspond globalement à la croissance du PIB nominal, pour atteindre 256,6 milliards de dollars en 2029-2030.

Figure 4.1

La croissance des revenus de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection



Remarque : Les revenus historiques ont été retraités afin d'inclure les revenus provenant des intérêts et des placements.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et BRF.

⁸ Les recouvrements liés aux dépenses de l'exercice précédent surviennent lorsque les dépenses réelles sont inférieures à celles enregistrées au cours d'un exercice précédent. Par exemple, si le gouvernement reçoit un remboursement pour un trop-perçu effectué au cours d'un exercice précédent, ce remboursement est alors comptabilisé comme un revenu dans l'exercice en cours.

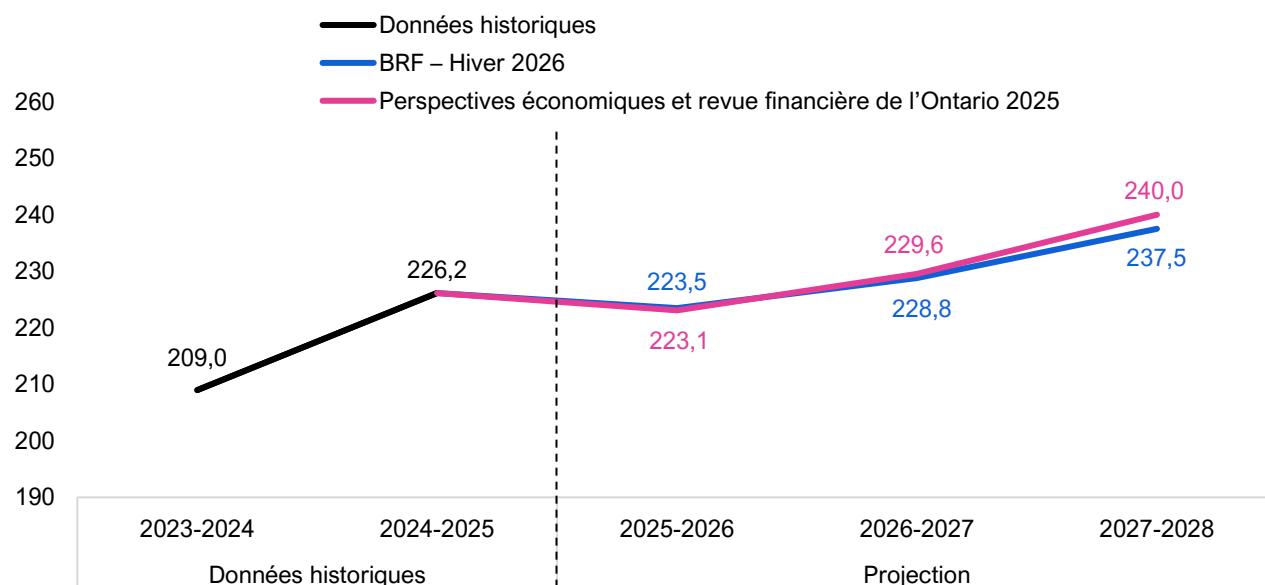
Comparaison avec la projection de revenus présentée dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Sur la période de référence comparable (2025-2026 à 2027-2028), le BRF prévoit une baisse cumulative des revenus de 2,9 milliards de dollars par rapport aux prévisions du gouvernement. Au cours des deux premières années de la projection, les prévisions de revenus du BRF et du gouvernement sont globalement alignées, le BRF prévoyant des revenus supérieurs de 0,4 milliard de dollars en 2025-2026, suivis de revenus moindres de 0,8 milliard de dollars en 2026-2027. Toutefois, d'ici 2027-2028, dernière année des perspectives du gouvernement, le BRF prévoit que les revenus seront inférieurs de 2,5 milliards de dollars à ceux prévus par le gouvernement, principalement en raison de ses prévisions moins favorables en matière de revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Figure 4.2

Comparaison avec les projections présentées dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Revenus (en milliards de dollars)



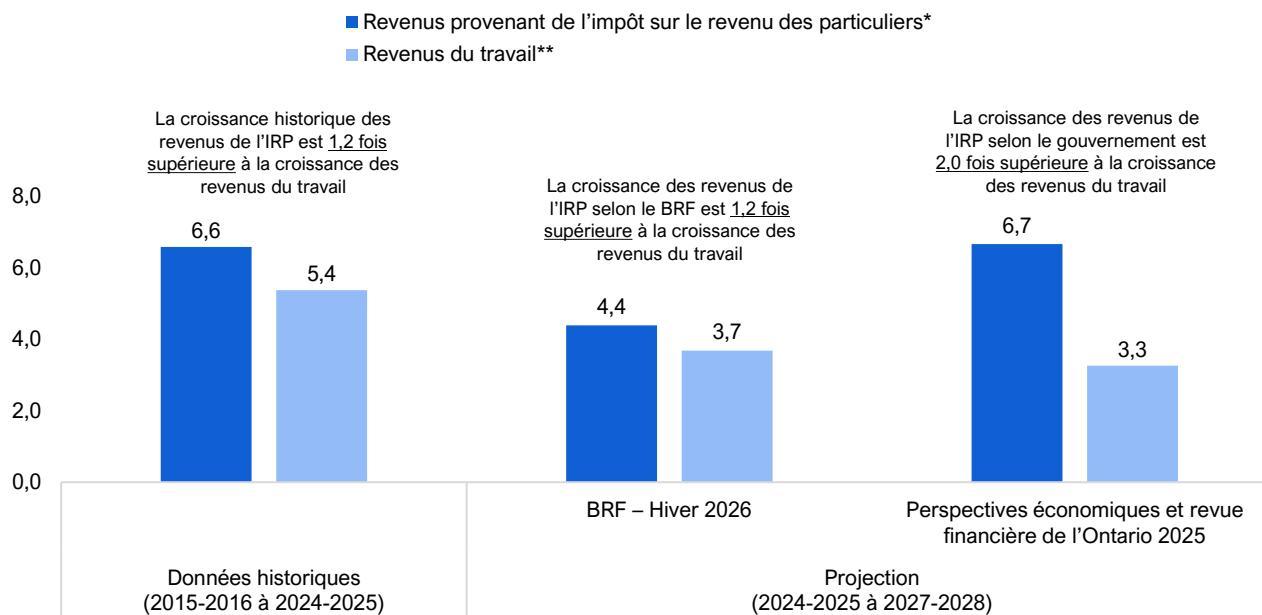
Sources : Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et BRF.

Le BRF prévoit des revenus fiscaux provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers inférieurs à ceux que prévoit le gouvernement tout au long de la période considérée, malgré ses prévisions plus optimistes en matière de revenus du travail, qui sont le principal moteur de la croissance des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers. Historiquement (de 2015-2016 à 2024-2025), les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté 1,2 fois plus vite que les revenus du travail, la croissance des revenus ayant fait passer les contribuables dans des tranches d'imposition plus élevées⁹. Pour la période allant de 2024-2025 à 2027-2028, le BRF prévoit une croissance des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers de 4,4 %, soit 1,2 fois plus rapide que la croissance prévue par le BRF pour les revenus du travail. En revanche, le gouvernement prévoit que les revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers augmenteront à un rythme 2,0 fois supérieur à celui des revenus du travail au cours de la même période, ce qui est bien supérieur au ratio historique.

⁹ En Ontario, les deux tranches d'imposition les plus élevées ne sont pas indexées sur l'inflation.

Figure 4.3
Croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers et du revenu du travail

Croissance moyenne par exercice financier (en pourcentage)



* Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont rajustés pour tenir compte des ajustements et des mesures fiscales de l'année précédente.

** L'activité économique de l'année civile est fiscalisée afin de calculer les taux de croissance de l'exercice financier.

Sources : Statistique Canada, Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et analyse du BRF.

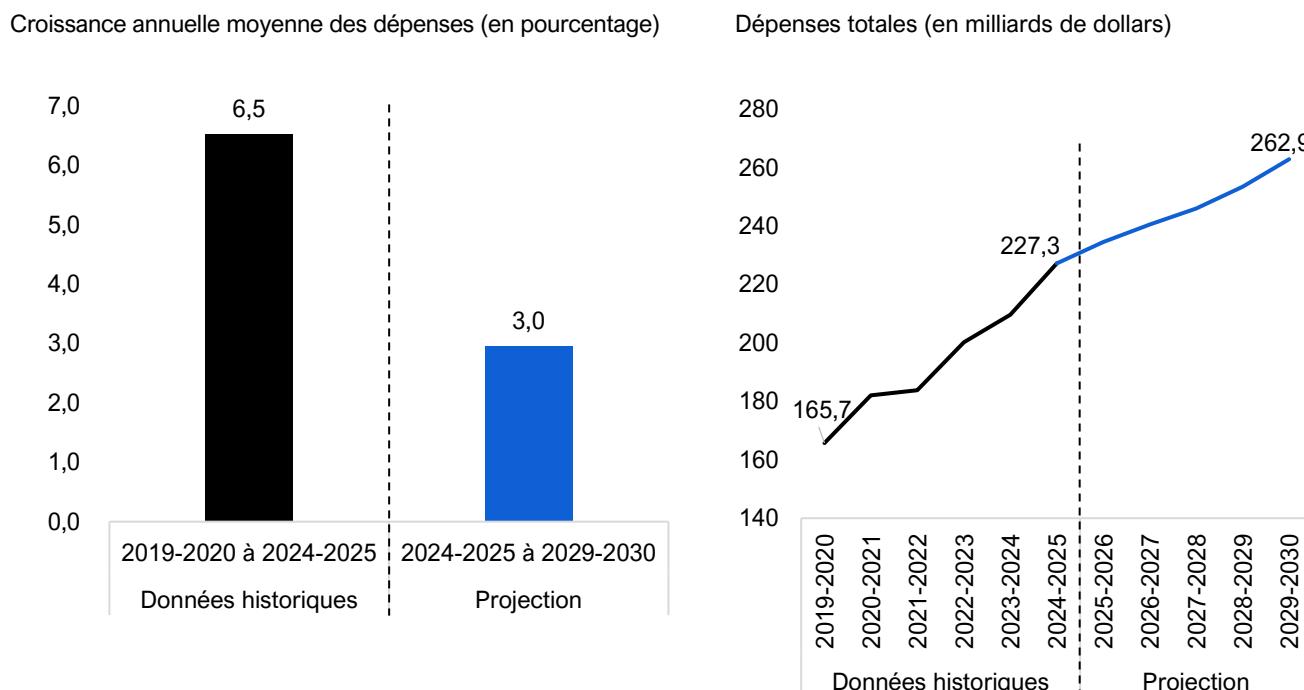
5. Perspectives de dépenses

La croissance des dépenses devrait ralentir

Le BRF prévoit que les dépenses augmenteront selon un taux annuel moyen de 3,0 %, passant de 227,3 milliards de dollars en 2024-2025 à 262,9 milliards de dollars en 2029-2030. Ce rythme est plus lent que la croissance annuelle moyenne de 6,5 % enregistrée de 2019-2020 à 2024-2025, une période qui a connu la mise en œuvre de nouveaux programmes gouvernementaux¹⁰, l'expansion de programmes existants¹¹ et la hausse des dépenses en réponse à la pandémie de COVID-19, aux pressions inflationnistes et à la forte croissance de la population. Le BRF prévoit que la croissance des dépenses ralentira au cours de la période visée par les prévisions en raison d'une inflation prévue plus faible, d'une croissance plus lente des salaires et de la population, ainsi que de l'analyse par le BRF des politiques gouvernementales actuelles et des engagements annoncés.

Figure 5.1

La croissance des dépenses de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection



Remarque : Les dépenses historiques ont été retraitées afin d'exclure les revenus provenant des intérêts et des placements.

Sources : *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

¹⁰ Des exemples de nouveaux programmes au cours de cette période incluent le Transfert des coûts de l'énergie renouvelable (2020-2021, actuellement appelé le Plan exhaustif relatif à l'électricité) et le lancement du programme de services de garde d'enfants à 10 \$ par jour en 2022-2023.

¹¹ Des exemples de programmes élargis incluent l'aménagement de lits d'hôpitaux et l'augmentation du nombre d'heures de soins directs proposés aux résidents des foyers de soins de longue durée.

La croissance des dépenses est entraînée par les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette ainsi que par le secteur de la santé

Dans les différents secteurs, on prévoit que les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette, la santé ainsi que les services à l'enfance et services sociaux et communautaires augmenteront de manière plus rapide ou égale à celle de la croissance moyenne des dépenses totales, qui s'établit à 3,0 %. On prévoit que les dépenses pour les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette augmenteront en moyenne de 5,6 % par année, entraînées par les emprunts de la province liés au cumul de déficits budgétaires et aux investissements dans des actifs non financiers, principalement des biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic. On prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront en moyenne de 4,9 % par année, entraînées par d'importantes sommes investies dans les soins de longue durée, les programmes de médicaments, les soins communautaires ainsi que la rémunération des médecins et praticiens. On prévoit que les dépenses dans le secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires augmenteront de 3,0 % par année en moyenne, selon la projection du BRF concernant les cas d'aide sociale ainsi que le taux des prestations autorisées par la loi aux termes du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du programme Ontario au travail¹².

En contraste, on prévoit que la croissance des dépenses de tous les autres secteurs sera plus lente que la croissance totale moyenne des dépenses qui est de 3,0 %. On prévoit que les dépenses du secteur de l'éducation augmenteront de 2,9 % par année en moyenne, selon les chiffres dérivés de la croissance des effectifs dans les écoles élémentaires et secondaires et la mise en œuvre par la province de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Le secteur de la justice suit avec une hausse de 1,1 % par année, établie selon les prévisions du BRF de l'augmentation de la capacité du système correctionnel et de la rémunération des employés, ainsi que de dépenses élevées en 2024-2025 en raison du coût élevé de règlements judiciaires¹³. On prévoit que les dépenses dans l'éducation postsecondaire chuteront au départ pour revenir au niveau de 2024-2025 d'ici 2029-2030, tandis que la baisse des dépenses par les collèges en raison du déclin des effectifs internationaux sera compensée par une hausse des dépenses dans les programmes d'aide financière aux étudiants. Enfin, on prévoit que les dépenses dans le secteur « autres programmes » chuteront de -1,8 % par année en moyenne en raison d'une combinaison de dépenses élevées en 2024-2025 entraînées par des dépenses ponctuelles¹⁴, l'expiration de programmes de durée limitée¹⁵ et du fléchissement des dépenses dans les programmes de subventions de l'électricité¹⁶.

¹² Le taux des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées est indexé sur l'inflation, tandis qu'on ne prévoit pas que le taux des prestations du programme Ontario au travail sera modifié.

¹³ En 2024-2025, le secteur de la justice a enregistré des dépenses de 602 millions de dollars pour des paiements législatifs aux termes de la *Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant*. Si l'on fait exception de cette dépense en 2024-2025, on prévoit que les dépenses du secteur de la justice augmenteront à un taux annuel moyen de 2,9 % jusqu'à la fin de l'exercice 2029-2030.

¹⁴ Les dépenses ponctuelles en 2024-2025 comprennent celles de 2,9 milliards de dollars pour la remise aux contribuables de l'Ontario et de 0,8 milliard de dollars en versements au Fonds d'aide en cas d'incapacité due à la pollution au mercure.

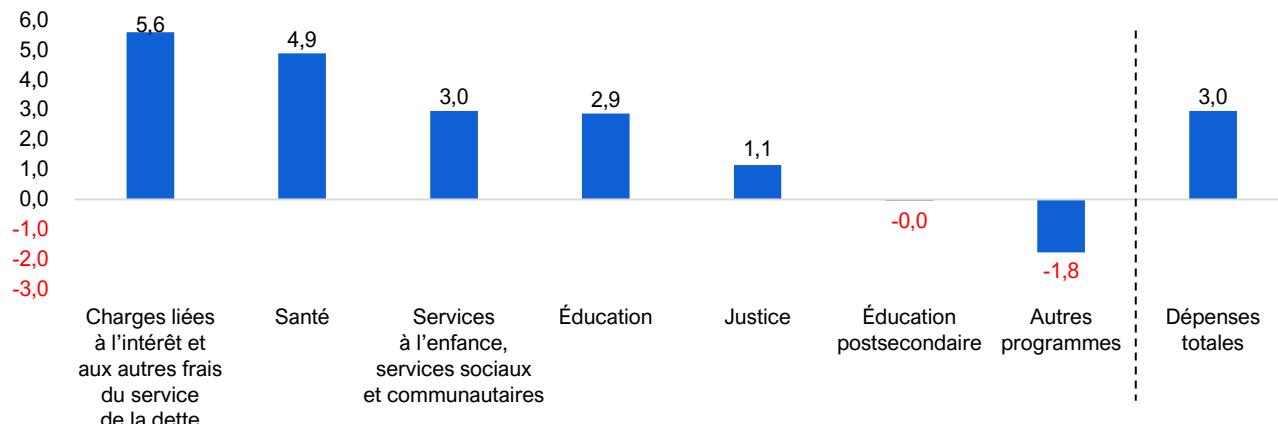
¹⁵ Les programmes de durée limitée comprennent le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et le Fonds pour l'accélération de la construction.

¹⁶ En 2024-2025, les dépenses dans les programmes de subventions de l'électricité s'élevaient à 6,5 milliards de dollars, somme qui devrait tomber à 5,8 milliards de dollars en 2029-2030 selon les prévisions du BRF.

Figure 5.2

Projections du BRF pour les dépenses par secteur de 2024-2025 à 2029-2030

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

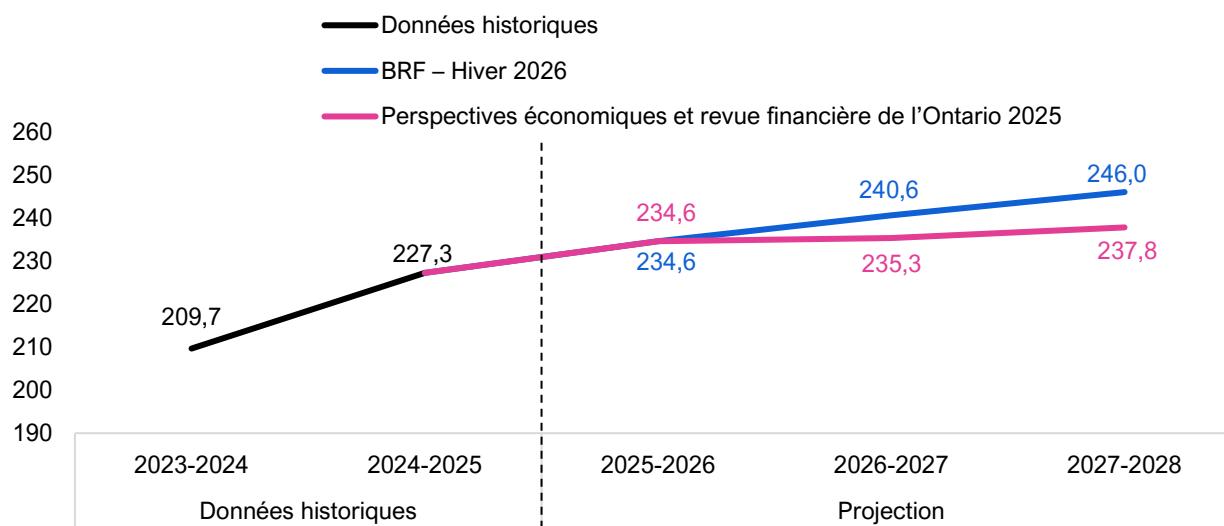
Comparaison avec la projection de dépenses présentée dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Le BRF prévoit, relativement aux perspectives comparables (2025-2026 à 2027-2028), que les dépenses cumulatives seront plus élevées de 13,4 milliards de dollars par rapport à la projection que le gouvernement a présentée dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*. La projection de dépenses que le BRF a établie pour 2025-2026, soit la première année de la période des perspectives, était égale à celle du gouvernement. Pour 2026-2027 et 2027-2028, les prévisions de dépenses du BRF dépassent celles du gouvernement de 5,2 milliards de dollars et de 8,2 milliards de dollars, respectivement.

Figure 5.3

Comparaison avec la projection de dépenses présentée dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Dépenses (en milliards de dollars)



Sources : Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et BRF.

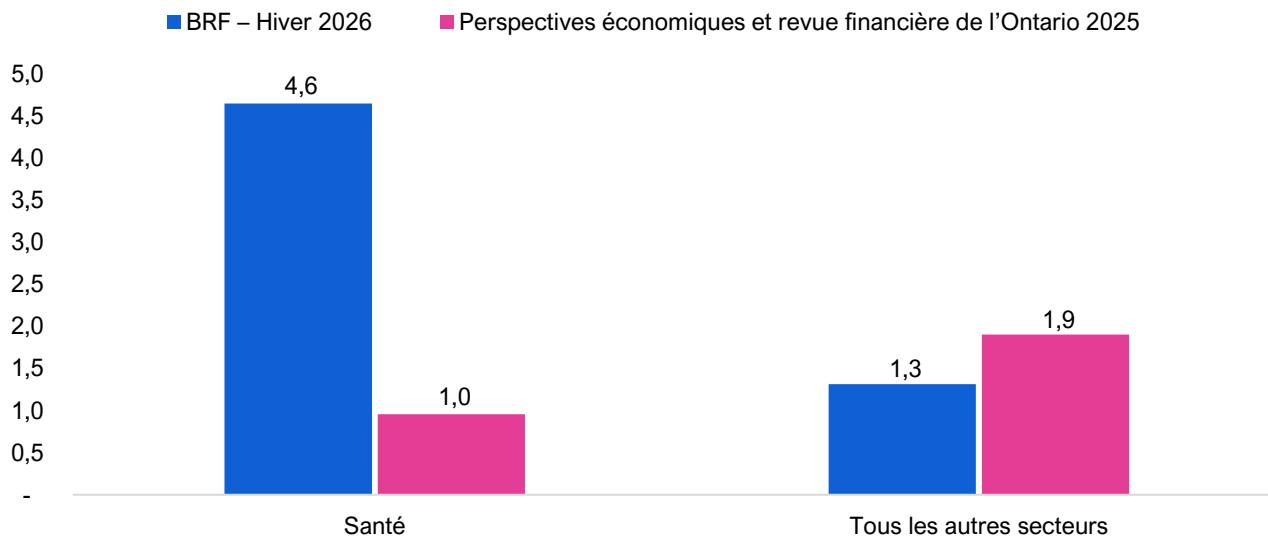
L'écart entre les prévisions de dépenses est largement dû au fait que le BRF prévoit des dépenses plus élevées pour le secteur de la santé. De 2024-2025 à 2027-2028, le BRF prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront à un taux annuel moyen de 4,6 %. En comparaison, le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* prévoit une augmentation annuelle moyenne de 1,0 % des dépenses dans le secteur de la santé. Il en découle un manque à gagner prévu de 10,7 milliards de dollars des dépenses dans le secteur de la santé en 2027-2028¹⁷.

Pour l'ensemble des autres secteurs, les prévisions de dépenses du BRF sont inférieures à celles de la province. La province prévoit que de 2024-2025 à 2027-2028, les dépenses augmenteront à un taux de 1,9 % par année, soit davantage que la projection d'une croissance annuelle moyenne de 1,3 % établie par le BRF, laquelle est largement due au fonds de prévoyance. Il en résulte un excédent de financement prévu de 2,5 milliards de dollars pour tous les autres secteurs en 2027-2028, qui pourrait être utilisé pour combler en partie l'insuffisance de financement prévue dans le secteur de la santé.

Figure 5.4

Comparaison avec la projection de dépenses présentée dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, de 2024-2025 à 2027-2028

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



Sources : Comptes publics de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* et BRF.

¹⁷ Le Tableau 7.5 de l'annexe présente une comparaison par secteur des projections de dépenses établies par le BRF avec les prévisions de dépenses du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*.

6. Risques touchant les perspectives économiques et financières

Risques et incertitudes

Il existe plusieurs facteurs de risque et d'incertitude qui pourraient avoir une incidence tangible sur les perspectives économiques et budgétaires du BRF au cours de la période de projection.

L'escalade des conflits géopolitiques et la détérioration des relations internationales crée des tensions au sein des alliances traditionnelles et affaiblit la gouvernance des institutions internationales, ce qui augmente l'incertitude des perspectives. Le bouleversement des chaînes de production et l'augmentation de la volatilité du prix des produits de base peuvent entraîner une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, laquelle ralentirait la croissance économique et des revenus de l'Ontario.

Le BRF a mis la touche finale à ses Perspectives économiques et budgétaires en se fondant sur les politiques commerciales en vigueur au 15 janvier 2026, tandis que l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) fera l'objet d'un réexamen en 2026. L'incertitude entourant l'environnement du commerce international est une source de risque pour les exportations, l'investissement des entreprises et le marché du travail de l'Ontario.

Les perspectives économiques du BRF comprennent une mise à jour de la projection démographique qui est fondée sur les nouvelles cibles du gouvernement fédéral, lesquelles abaisse l'admission de résidents temporaires au cours des trois prochaines années¹⁸. Cependant, l'incertitude demeure quant au rythme des départs de résidents temporaires; de plus, les cibles fédérales pourront encore être rajustées après 2026. Si la réduction du nombre de résidents temporaire est plus lente que prévu, l'activité économique pourrait dépasser les prévisions et possiblement augmenter les revenus provinciaux, tout en augmentant également la propension à augmenter les dépenses de programmes.

La croissance économique de l'Ontario pourrait dépasser les projections actuelles si une désescalade des conflits internationaux survenait, ou que les partenaires commerciaux du Canada réduisaient leurs tarifs douaniers. La croissance pourrait également dépasser les projections si les stimulants financiers aux États-Unis entraînaient une croissance économique plus forte que prévu, ce qui augmenterait la demande pour les exportations de l'Ontario, de même que les gains de productivité découlant de l'innovation technologique et des nouveaux investissements en capital. Une croissance économique plus forte pourrait faire augmenter les revenus de l'Ontario et améliorer ses résultats financiers.

Incidence budgétaire potentielle d'autres scénarios économiques

Compte tenu des nombreux risques et incertitudes pesant sur les perspectives, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur des hypothèses raisonnables pour les principales variables économiques. Ces scénarios produisent une gamme de perspectives potentielles pour l'économie et les budgets de l'Ontario.

¹⁸ [Renseignements supplémentaires relatifs au Plan des niveaux d'immigration 2026-2028](#), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, novembre 2025.

Dans le scénario de forte croissance, la croissance du PIB nominal de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,5 point de pourcentage de plus et le taux de chômage de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,6 point de pourcentage de moins comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB pour la période 2025 à 2030. Dans le scénario de faible croissance, la croissance du PIB nominal de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,7 point de pourcentage de moins et le taux de chômage de l'Ontario s'établit en moyenne à 0,4 point de pourcentage de plus comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB pour la période 2025 à 2030.

Tableau 6.1
Scénarios de forte et de faible croissance

Moyenne de 2025 à 2030	Scénario de forte croissance	PEB de l'hiver 2026 du BRF	Scénario de faible croissance
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,1	1,7	1,3
PIB nominal (croissance en pourcentage)	4,5	4,0	3,3
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	7,0	7,4
Croissance de la population (en pourcentage)	1,0	0,6	0,1
Croissance de l'IPC (en pourcentage)	2,1	2,0	1,8

Source : BRF.

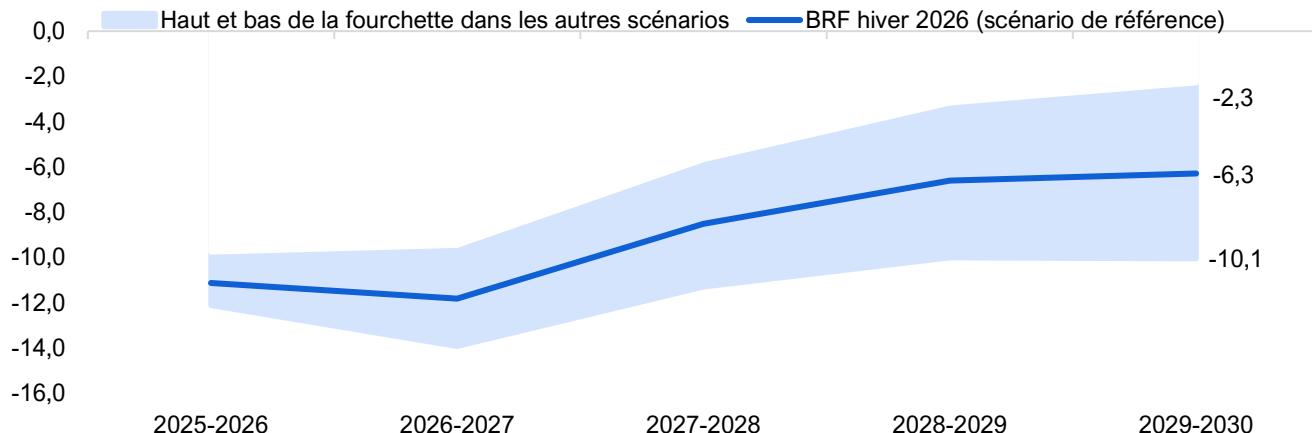
Dans le scénario de forte croissance, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 2,3 milliards de dollars d'ici 2029-2030, une amélioration de 4,0 milliards de dollars comparativement à la projection du scénario de référence établi par le BRF dans son document PEB. On prévoit également que le ratio dette nette-PIB de la province s'établira à 35,7 % en 2029-2030, comparativement à 37,7 % dans le scénario de référence.

Dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire atteint 10,1 milliards de dollars en 2029-2030, une détérioration de 3,8 milliards de dollars par rapport au scénario de référence établi par le BRF dans le document PEF. On prévoit également que le ratio dette nette-PIB de l'Ontario augmentera pour atteindre 40,0 % en 2029-2030, dépassant ainsi la cible du gouvernement de maintenir ce ratio sous la barre des 40,0 %.

Fait important, le solde budgétaire de la province de 2025-2026 à 2029-2030 pourrait encore tomber hors de la fourchette établie par le BRF s'il survenait d'importants changements touchant les dépenses de la province ou les politiques de revenus, des modifications aux politiques fédérales, ou des turbulences externes inattendues qui perturbent l'économie de l'Ontario.

Figure 6.1**Incidence des autres scénarios sur le solde budgétaire de l'Ontario**

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Source : BRF.

Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

Pour illustrer l'incidence de possibles changements de politiques sur la position budgétaire de l'Ontario, le BRF a estimé la sensibilité d'indicateurs clés du budget aux variations de certaines politiques touchant les revenus et les dépenses. Pour chaque composant de la politique, le BRF présente une estimation de la variation du solde budgétaire en 2026-2027 et en 2029-2030, de la variation totale de la dette nette d'ici 2029-2030 et de la variation du ratio dette nette-PIB en 2029-2030.

Tableau 6.2
Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

	Variation du solde budgétaire en :		Variation de la dette nette d'ici 2029-2030	Variation du ratio dette nette-PIB d'ici 2029-2030
	2026-2027	2029-2030		
Revenus				
Hausse/baisse de 500 \$ par contribuable de l'impôt annuel sur le revenu des particuliers	+/- 4,9 milliards de dollars	+/- 5,7 milliards de dollars	-+/- 21,2 milliards de dollars	-+/- 1,5 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage du taux général de l'impôt provincial des sociétés de 11,5 %	+/- 2,3 milliards de dollars	+/- 2,9 milliards de dollars	-+/- 10,3 milliards de dollars	-+/- 0,7 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage de la TVH provinciale de 8 %	+/- 4,9 milliards de dollars	+/- 6,2 milliards de dollars	-+/- 22,2 milliards de dollars	-+/- 1,5 pp
Dépenses				
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de santé	-+/- 1,0 milliard de dollars	-+/- 5,0 milliards de dollars	+/- 11,6 milliards de dollars	+/- 0,8 pp
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses d'éducation	-+/- 0,4 milliard de dollars	-+/- 2,0 milliards de dollars	+/- 4,8 milliards de dollars	+/- 0,3 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage du coût des emprunts provinciaux	-+/- 0,9 milliard de dollars	-+/- 2,6 milliards de dollars	+/- 6,7 milliards de dollars	+/- 0,5 pp

Remarque : Toutes les estimations portent sur une année complète.

Source : BRF.

7. Annexe

Tableaux de données

Tableau 7.1

Perspectives du BRF pour les principales sources de revenus

	2023r	2024r	2020p	2026p	Moyenne* de 2027p à 2030p
Croissance du PIB nominal (en pourcentage de changement)					
BRF	6,9	5,1	4,2	3,6	4,0
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025**	6,9	5,1	3,2	3,0	3,9
Revenus du travail (en pourcentage de changement)					
BRF	7,2	6,4	4,0	3,4	3,8
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	7,2	6,4	3,7	2,7	3,6
Bénéfices des entreprises (en pourcentage de changement)					
BRF	2,8	-1,1	4,4	4,5	4,2
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	2,8	-1,1	3,0	5,0	6,9
Consommation des ménages (en pourcentage de changement)					
BRF	5,7	4,6	4,0	3,6	3,9
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	5,7	4,6	3,8	3,1	3,6

r = Chiffres réels p = Prévisions

* La moyenne des chiffres du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* est celle pour 2027 et 2028.

** Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* est fondé sur les renseignements disponibles au 12 septembre 2025.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, et BRF.

Tableau 7.2
Perspectives du BRF pour le PIB réel et certains indicateurs économiques choisis

	2023r	2024r	2025r	2026p	Moyenne* de 2027p à 2030p
PIB réel** (en pourcentage de changement)					
BRF	2,4	1,6	1,3	1,4	1,9
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025***	2,4	1,6	0,8	0,9	1,9
Emploi (en pourcentage de changement)					
BRF	3,1	1,7	1,0	0,3	1,0
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	3,1	1,7	0,9	0,4	0,9
Taux de chômage (en pourcentage)					
BRF	5,6	7,0	7,7	7,6	6,7
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	5,6	7,0	7,8	7,6	6,8
Inflation de l'IPC (en pourcentage de changement)					
BRF	3,8	2,4	1,9	2,1	2,0
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	3,8	2,4	1,9	2,0	2,0
Taux d'intérêt des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 3 mois (en pourcentage)					
BRF	4,8	4,3	2,6	2,3	2,7
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	4,8	4,3	2,6	2,2	2,5
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans (en pourcentage)					
BRF	3,3	3,4	3,2	3,3	3,6
Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	3,3	3,4	3,2	3,3	3,4

r = Chiffres réels p = Prévisions

 * La moyenne des chiffres du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* est celle pour 2027 et 2028.

** Pour la croissance du PIB réel, 2025 est une projection.

 ** Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* est fondé sur les renseignements disponibles au 12 septembre 2025.

 Sources : Comptes économiques de l'Ontario, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, et BRF.

Tableau 7.3
Perspectives budgétaires du BRF

(En milliards de dollars)	2023-2024r	2024-2025r	2025-2026p	2026-2027p	2027-2028p	2028-2029p	2029-2030p
Revenus							
Impôt sur le revenu des particuliers	50,8	55,7	57,4	59,7	62,3	65,4	68,4
Croissance annuelle (en pourcentage)	14,8	9,7	3,1	3,9	4,5	4,9	4,6
Taxe de vente	39,9	39,4	40,7	42,1	43,7	45,5	47,3
Croissance annuelle (en pourcentage)	10,5	-1,3	3,5	3,5	3,7	4,0	4,0
Impôt des sociétés	23,1	27,8	28,4	28,9	30,1	31,4	32,7
Croissance annuelle (en pourcentage)	-16,9	20,2	2,2	1,7	4,3	4,3	4,2
Tous les autres impôts et taxes	28,1	28,7	29,7	30,6	31,5	32,5	33,6
Croissance annuelle (en pourcentage)	-1,2	2,2	3,6	2,8	2,9	3,3	3,3
Revenus fiscaux totaux	141,8	151,5	156,3	161,2	167,6	174,7	181,9
Croissance annuelle (en pourcentage)	3,9	6,8	3,1	3,2	3,9	4,3	4,1
Transferts du gouvernement du Canada	34,3	36,6	38,5	39,1	39,9	41,2	42,8
Croissance annuelle (en pourcentage)	9,8	6,7	5,0	1,8	2,0	3,2	3,7
Revenus du gouvernement							
Sociétés d'État	7,4	7,5	6,5	6,8	7,5	7,8	8,1
Croissance annuelle (en pourcentage)	21,1	0,5	-12,5	3,6	11,5	4,0	3,0
Autres revenus non fiscaux	25,4	30,5	22,2	21,6	22,4	23,1	23,8
Croissance annuelle (en pourcentage)	23,8	20,3	-27,3	-2,6	3,7	3,0	3,1
Revenus totaux	209,0	226,2	223,5	228,8	237,5	246,9	256,6
Croissance annuelle (en pourcentage)	7,5	8,2	-1,2	2,4	3,8	4,0	3,9
Dépenses							
Santé	85,2	91,4	96,3	100,8	104,7	110,5	115,9
Croissance annuelle (en pourcentage)	9,0	7,2	5,4	4,8	3,8	5,6	4,9
Éducation	38,8	40,0	42,0	42,9	43,9	45,0	46,1
Croissance annuelle (en pourcentage)	7,2	3,2	4,9	2,3	2,2	2,5	2,5
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	19,3	20,5	21,4	22,1	22,7	23,2	23,8
Croissance annuelle (en pourcentage)	7,6	6,6	4,2	3,0	2,7	2,3	2,6
Éducation postsecondaire	13,3	14,2	13,2	13,2	13,5	13,8	14,1
Croissance annuelle (en pourcentage)	12,5	6,9	-6,6	-0,3	2,0	2,6	2,4
Justice	6,0	7,2	6,9	7,1	7,2	7,4	7,6
Croissance annuelle (en pourcentage)	10,9	19,9	-3,9	2,8	1,3	2,9	2,8
Autres programmes	32,7	38,9	38,8	37,6	36,0	34,5	35,6
Croissance annuelle (en pourcentage)	-11,4	18,7	-0,1	-3,2	-4,3	-4,1	3,1
Dépenses de programmes totales	195,2	212,1	218,6	223,7	227,8	234,3	243,1
Croissance annuelle (en pourcentage)	4,7	8,7	3,0	2,3	1,8	2,9	3,7
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	14,5	15,1	16,0	16,9	18,2	19,2	19,8
Croissance annuelle (en pourcentage)	3,8	4,6	5,8	5,6	7,7	5,4	3,4
Dépenses totales	209,7	227,3	234,6	240,6	246,0	253,5	262,9
Croissance annuelle (en pourcentage)	4,7	8,4	3,2	2,6	2,3	3,1	3,7
Solde budgétaire, déficit accumulé, dette nette et indicateurs de viabilité financière							
Solde budgétaire	-0,7	-1,1	-11,1	-11,8	-8,5	-6,6	-6,3
Déficit accumulé	246,1	247,1	258,2	270,0	278,5	285,1	291,4
Dette nette	409,8	427,1	457,5	487,9	511,4	531,3	547,9
Dette nette-PIB (en pourcentage)	36,0	35,7	36,7	37,7	38,1	38,0	37,7
Dette nette-revenus de fonctionnement (en pourcentage)	199,0	191,2	206,6	215,0	216,9	216,7	215,0
Intérêt net-revenus de fonctionnement (en pourcentage)	5,5	5,5	6,3	6,6	7,0	7,1	7,1

r = Chiffres réels p = Prévisions

Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Tableau 7.4

Comparaison de la projection de revenus par le BRF à l'hiver 2026 avec les projections présentées dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Différence (en milliards de dollars)	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,8	-2,8	-4,2
Taxe de vente	0,6	0,7	0,4
Impôt des sociétés	1,4	0,4	-0,6
Tous les autres impôts et taxes	0,5	0,8	0,9
Revenus fiscaux totaux	0,7	-0,9	-3,5
Transferts du gouvernement du Canada	-0,4	-0,1	0,2
Revenus tirés des entreprises publiques	0,0	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	0,1	0,2	0,8
Différence des revenus totaux	0,4	-0,8	-2,5

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du budget de l'Ontario de 2025 à celles du BRF pour l'hiver 2026. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement, tandis que les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement.

Source : BRF.

Tableau 7.5

Comparaison de la projection de dépenses par le BRF à l'hiver 2026 avec les projections présentées dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025

Différence (en milliards de dollars)	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Santé	4,8	8,1	10,7
Éducation	-0,7	0,1	0,7
Éducation postsecondaire	0,3	0,1	0,7
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	1,1	1,6	2,2
Justice	0,1	0,6	0,7
Autres programmes*	-5,3	-5,2	-7,3
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	-0,2	0,0	0,5
Total de la différence des dépenses	0,0	5,2	8,2

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du budget de l'Ontario de 2025 de celles du BRF pour l'hiver 2026. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement, tandis que les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement.

* Le fonds de prévoyance est inclus dans le plan de dépenses des « autres programmes » du gouvernement, mais est exclu de la projection du BRF étant donné que l'usage qui sera fait de ce fonds n'a pas encore été annoncé.

Source : BRF.